



Animateur référent

Benoit COIFFIER
FREDON BN
02.31.46.96.54
06.77.60.09.73
b.coiffier.fredonbn@orange.fr

Animateur suppléant

Paul BECART
FLORYSAGE
02.35.95.97.07
paul.becart@astredhor.fr

Ce dernier bulletin a été rédigé à partir d'observations réalisées par la FREDON de Basse-Normandie, des collectivités, des paysagistes et des jardiniers amateurs.

L'essentiel du mois

Suite du CRE du 20 novembre

ESPACES VEGETALISES ET INFRASTRUCUTURES

- Pyrale du buis
- Punaise américaine du pin
- Processionnaire du pin

Information organisme nuisible réglementé

JARDINS D'AMATEURS

- Gastéropode
- Noctuelle
- Moniliose

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



Lors de la dernière réunion du Conseil National d'Epidémiosurveillance en septembre 2018, il a été annoncé aux participants une baisse de budget de 2 millions d'euros pour les BSV en 2019. A répartir sur l'ensemble des régions.

Malgré les recommandations de la DGAL de ne pas supprimer de filières, le Comité Régional d'Epidémiosurveillance normand du 20 novembre a fait le choix de supprimer la filière JEVI.

Ce BSV est donc le dernier BSV JEVI normand !

Merci à toutes les personnes qui ont contribué durant toutes ces années au réseau d'épidémiosurveillance Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures que ce soit par les observations réalisées que par le relevé de piégeages.

Météorologie

Vous trouverez ci-dessous les données météorologiques pour la Normandie pour le mois de novembre.

Novembre	Température moyenne (en °C)	Normale de saison (en °C)	Cumul de la pluviométrie (en mm)	Normale de saison (en mm)	Cumul de l'E.T. P (en mm)	Normale de saison (en mm)
Caen	8,2	8,1	35	75,9	28,5	27,4
Argentan	7,6	6,9	56,6	57,4	19,9	
Pont-Hébert	8,4	8,4	61,2	109		
Evreux	7,4		58		17	
Buchy	9		64			

ETP = Evapo-Transpiration Potentiel

Source : données météo CRAN

Espaces Végétalisés et Infrastructures

Arbustes/Rosiers

• Buis

- Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) :

Stade de développement observé : hivernage des chenilles dans des logettes soyeuses. Les logettes sont constituées de 2-3 feuilles réunies par des fils de soie blancs.

Dégâts observés – incidence : les chenilles sont en pause hivernale, elles ne se nourrissent plus.

Secteur d'observation : Caen (14).

Facteurs de risques : au printemps, les jeunes larves sortiront et reprendront leur activité afin de terminer leur cycle.

Méthode prophylactique :

- pendant l'arrêt d'activité du ravageur, il est conseillé d'inspecter vos buis afin de supprimer manuellement les larves hivernantes.



Jeune chenille de pyrale du buis dans un cocon hivernal

Arbres

• Conifères

- Punaise américaine du pin (*Leptoglossus occidentalis*) :

Stade de développement observé : c'est une punaise brun-rouge mesurant de 15 à 20 mm. Elle se reconnaît facilement, d'une part au zigzag blanc qui orne les héli-élytres, d'autre part à l'aspect foliacé des tibias postérieurs précédés de fémurs épineux.

Dégâts observés – incidence : cette punaise invasive originaire d'Amérique du Nord se nourrit des jeunes pousses de conifères (pin sylvestre, pin noir, pin d'Alep, sapin de Douglas, épicéa, cèdre, ...). Elle est présente en France depuis 2005, dans le sud mais aussi depuis les zones portuaires du nord.

Secteur d'observation : Trouville-sur-Mer (14).

Facteurs de risques : cet insecte peut causer des dégâts notables sur les conifères en cas de surpopulation. Il a tendance à se regrouper pour passer l'hiver dans les maisons mais il est parfaitement inoffensif pour l'homme et les animaux : il ne pique pas et ne véhicule pas de maladie.



Punaise américaine du pin
(Source : INRA – H. Guyot)

• Pin

- Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

Stade de développement observé : observation de nids.

Dégâts observés – incidence : les chenilles de processionnaire vont s'alimenter des aiguilles de pins.

Secteur d'observation : les nids sont observés dans l'Orne, la côte ouest de la Manche et dans le sud du Calvados. Soyez vigilants dès la présence de nids.

Facteurs de risques : les chenilles de processionnaire du pin sont redoutées pour les urtications et les allergies qu'elles peuvent provoquer.

Méthodes prophylactiques :

- favoriser le développement des prédateurs naturels par **la mise en place de nichoirs à mésange**. La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel dans le sud de la France des chenilles processionnaires.
- ainsi que **la mise en place de gîte à chauve-souris**.
- l'échenillage : **il est indispensable de retirer des arbres les nids qui sont en train de s'installer** à l'aide d'un échenilloir ou d'une nacelle si la hauteur des pins est importante. Ceci permettra de limiter les effets dus aux poils urticants qui se trouvent dans les nids et de diminuer la quantité de chenilles. Cette pratique nécessitera le **port d'équipement de protection individuel**.
- l'éco piège : **c'est le moment de les installer**. Ces pièges sont à disposer autour des troncs et permettent de piéger les chenilles à leur descente de l'arbre. Il existe plusieurs dimensions d'éco pièges : mesurer la circonférence du tronc afin de choisir le piège adapté.



Écopiège

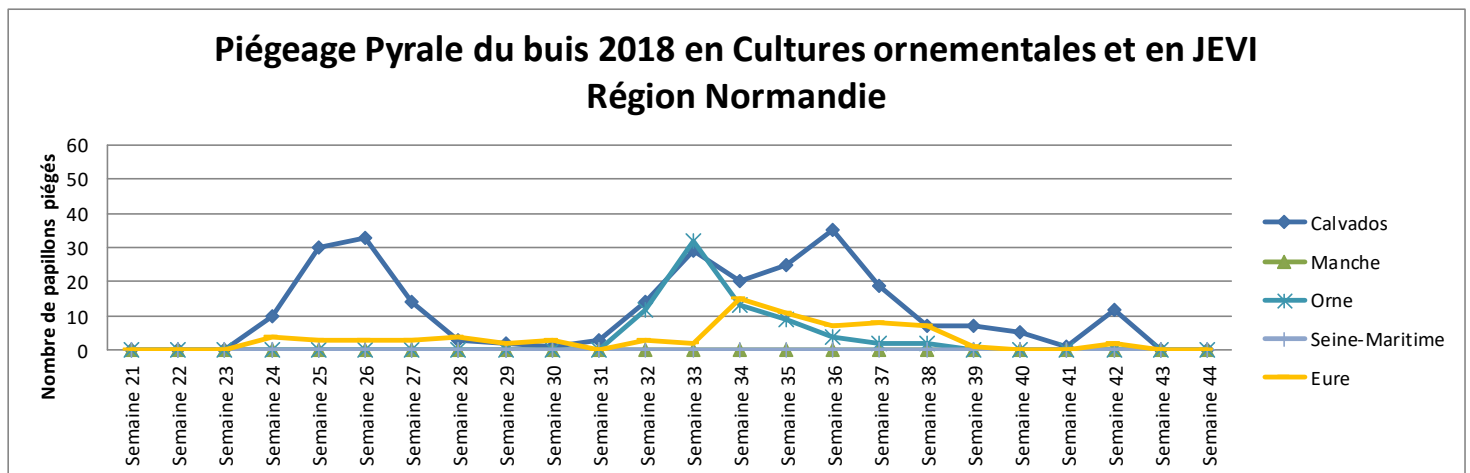
Voici quelques conseils pour un piégeage efficace :

- ✓ Placer le piège à environ 2 m de hauteur (hors de portée).
- ✓ Vérifier que les chenilles ne peuvent pas descendre ailleurs que par le tronc.
- ✓ Si vous avez beaucoup de cocons (plus de 10), vous pouvez ajouter un 2^{ème} sac.
- ✓ Le piège doit rester jusqu'au mois de mai. Ensuite, récupérez le sac et le détruire par brûlage.
- ✓ Laisser l'écopiège sur le tronc, vous n'aurez plus qu'à acheter de nouveaux sacs pour l'hiver suivant.

Suivi du piégeage de la pyrale du buis en Normandie



Pour la 3^{ème} année consécutive, des collectivités du réseau Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures et des établissements de la filière Cultures ornementales participent au dispositif de piégeage de la pyrale du buis afin d'évaluer la vitesse d'installation de ce ravageur dans la région. Les premiers individus ont été observés en 2015. L'installation des pièges a débuté en semaine 20.



Le vol d'adultes de pyrale du buis s'est terminé en semaine 43 dans le Calvados et l'Eure.

INFORMATION ORGANISME NUISIBLE REGLEMENTE

LES CAPRICORNES ASIATIQUES : *Anaplophora chinensis* et *Anaplophora glabripennis*

Originaire de Chine et de Corée, ces coléoptères ont été détectés en Europe en 2000 pour *Anaplophora chinensis* et en 2001 pour *Anaplophora glabripennis*. Depuis 2003, plusieurs foyers ont également été signalés en France notamment dans le Loiret, en Ardèche, en Loire Atlantique, en Alsace ou encore en Corse. Ces deux espèces sont particulièrement redoutées car elles affaiblissent les arbres infestés, entraînant parfois la mort de l'arbre.

L'automne et l'hiver sont les périodes propices à l'observation des symptômes sur les arbres (trous d'émergence).



Anaplophora chinensis



Anaplophora glabripennis

Adulte

(photo : LNPV unité entomologie)

Hôtes : les deux espèces sont très polyphages et s'attaquent à un très grand nombre de feuillus. Ils apprécient les érables, bouleaux, ormes, saules, peupliers mais aussi les pommiers et poiriers. De plus *A. chinensis* a une préférence pour les agrumes (orangers, citronniers).

Description : les adultes des 2 espèces sont noir brillant avec sur chaque élytre des taches blanches. Le corps mesure de 3 à 5 cm de long et 0,7 à 1,2 cm de large. Les antennes sont très longues (égales à la taille du corps pour la femelle et environ deux fois la taille du corps pour les mâles). Elles sont annelées de taches blanches à reflets bleutés.

Les larves apodes (sans patte) sont blanchâtres avec une tête brune et mesurent environ 5 cm de long.

Les insectes passent l'hiver sous forme larvaire ou de nymphe puis les adultes émergent durant l'été en creusant l'écorce. La durée du cycle est de un à deux ans.



Larve d'*anaplophora chinensis*

Courtesy M. Maspero, Fondazione Minoprio, Como (IT)

Symptômes et dégâts : les principaux symptômes et dégâts qui doivent vous interpeller :

- ↳ Flétrissement anormal d'une partie de l'arbre ou de l'arbre entier,
- ↳ Trous d'émergence, parfaitement circulaires, de 10 à 13 mm de diamètre,
- ↳ Morsures de nutrition effectuées par les adultes sur l'écorce des jeunes rameaux,
- ↳ Sciure sur les fourches de l'arbre et à l'aisselle des branches pour *A. glabripennis* ou à la base de l'arbre et sur les racines pour *A. chinensis*.



Source photos : Matteo MASPERO / EPPO Galle

Réglementation :

La découverte d'un foyer de capricorne asiatique nécessite la mise en œuvre de mesures d'éradication rapides et efficaces telles que définies dans l'arrêté du 28 mai 2003 pour *A. glabripennis* et dans l'arrêté du 1er juillet 2003 pour *A. chinensis*.

Lorsque des symptômes d'infestation éventuelle par des capricornes asiatiques sont observés, il faut immédiatement en faire la déclaration soit à la FREDON, soit au SRAL de votre région.

SRAL BN : 02.31.24.99.13

FREDON BN : 02.31.46.96.50

SRAL HN : 02.32.18.94.76

FREDON HN : 02.77.64.50.31

Jardins d'amateurs

Potager

• Toutes cultures

- Gastéropodes :

Dégâts observés – incidence : la présence de dégâts de limaces et d'escargots est toujours notée dans les jardins.

Secteur d'observation : toute la région.

Facteurs de risques : bien que le rafraichissement des températures ralentisse leur activité, il est important de rester vigilant sur les derniers semis mis en place, comme par exemple des fèves qui auraient pu être semées fin octobre/début novembre ou des semis sous abris.

Méthodes prophylactiques :

- | - cf. BSV précédents.

- Noctuelles :

Dégâts observés – incidence : des défoliations causées par des noctuelles sont constatées sur des cultures sous abris comme des serres ou des tunnels.

Secteur d'observation : toute la région.

Facteurs de risques : les noctuelles sont actives durant la nuit, tôt le matin et en début de soirée. Pendant la journée, elles se cachent dans la couche superficielle du sol ou au pied des végétaux

Méthode prophylactique :

- intervenez manuellement avec une lame en fouillant le sol sur quelques centimètres tout autour des plantes touchées afin de trouver la chenille.

Verger

● Pommier

- Moniliose sur fruits :

Dégâts observés – incidence : développement d'une pourriture brune d'où se développent des coussinets bruns clairs en cercle concentriques.

Secteur d'observation : toute la région.

Méthodes prophylactiques : supprimez et éliminez immédiatement les fruits contaminés. Ne les laissez pas sur les arbres, ni au sol.



Pomme moniliée

Auxiliaires

Il est important pendant l'hiver de prendre soin de vos auxiliaires, voici quelques conseils :

- paillez votre sol : autre avantage que celui de protéger vos sols contre le lessivage des éléments minéraux et les phénomènes de battance ; le paillis permettra également aux insectes auxiliaires de s'abriter.
- favorisez le couvert végétal, notamment en pied d'arbre,
- installez un hôtel à insectes (la période hivernale est le meilleur moment pour en construire un),
- aménagez des espaces variés : amoncellement de pierres, tas de bois, vieilles souches, abris,
- installez des nichoirs à oiseaux et chauves-souris.

Crédit photos : FREDON Basse-Normandie